



## CONSEIL MUNICIPAL PROCÈS-VERBAL DU 20 AVRIL 2015

Le 20 avril 2015 à 20h00, les membres du Conseil Municipal de Lalheue, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Christian CRETIN, Maire.

**Date de convocation** : 14 avril 2015

**Etaient présents** : Sylvain BERTHIER, Alexandre CZECH, Christian CRETIN, Sophie DARRAS, Sébastien LE DARD, Magali MULLER, Elodie PHILIPPON, Marinette PUECH, Marc ROBERT.

**Absent ayant donné pouvoir** : Jean-Pierre BECK à Sophie DARRAS.

**Excusé** : Victor BONNOT.

**A été nommé(e) comme secrétaire de séance** : Sophie DARRAS.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

**Effectif légal du Conseil municipal** : 11

**Conseillers présents ou représentés** : 11

**Membres en exercice** : 11

**Votants** : 10

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu de séance du 20 avril 2015.

### **- Comptes-rendus de réunions :**

- **Syndicat intercommunal des eaux de Sennecey-le-Grand** : rapporteur M. LE DARD

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, la part fixe des factures d'eau sera de 78 € (*soit une augmentation de 3 €*).

Le budget 2015 est équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 545.942 € pour la section d'investissement et à la somme de 912.774 € pour la section d'exploitation.

Alerte pollution : un protocole commun a été approuvé suite à une réunion d'un délégué de chaque commune en date du 4 mars 2015.

Le Président a rappelé que chaque commune devrait posséder une borne de paysage qui sert à fournir de l'eau aux entreprises de nettoyage qui ne doivent plus utiliser les poteaux d'incendie (*environ 3.200 € HT*). Pour l'instant, seules Laives et La Chapelle de Bragny en possèdent une.

Il est demandé à chaque commune de définir un lieu pour le remblai lors de travaux dans leur commune.

- **SIVOS** : rapporteur M. CZECH

L'inspection d'académie de Dijon envisage la suppression d'un poste au sein du RPI. Pour l'instant, rien n'est acté définitivement. Une décision sera prise fin juin en fonction des effectifs qui leur seront communiqués suite aux inscriptions des élèves réalisés courant mai.

### **- Questions et informations diverses**

- **Projet de vœu communal en faveur du center parcs sur la commune du Rousset** : M. le Maire donne lecture de deux propositions de vœux, transmises par l'Association des Maires de Saône-et-Loire, visant à soutenir le projet d'implantation d'un center parcs dans la région pour répondre et faire face à l'agitation de quelques contestataires qui tentent de bloquer le projet. S'il se concrétise, ce projet pourrait avoir un impact intéressant en termes de création d'emplois (300 emplois) et d'activités économiques pour tout le Département. En attente d'éléments nouveaux concernant ce projet, le Conseil décide de se laisser un temps de réflexion avant de se prononcer.

- **Pose d'un miroir à la sortie de la rue du Champ Poillier** : considérant le manque de visibilité, le Conseil valide le devis pour un montant de 607.80 TTC.

- Renouvellement du contrat de M. PAGET : Le Conseil valide le renouvellement du contrat de M. PAGET pour une durée de 6 mois (soit jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2015). M. le Maire précise que l'État prendra en charge 75% (*contre 90 % dans le premier contrat*) de la rémunération correspondant au SMIC et exonère les charges patronales de sécurité sociale.

- Instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux, certificat d'urbanisme etc.) : La loi ALUR met fin au 1<sup>er</sup> juillet 2015 à la mise à disposition gratuite des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations d'urbanisme dans les communes appartenant à des communautés de plus de 10 000 habitants. Une réunion est programmée le 29 avril prochain par la Communauté de Communes en présence de tous les maires, du Grand Chalon et du syndicat mixte du chalonnais.

- Devis travaux :

- Voirie et travaux d'accessibilité : le Conseil valide les devis de l'entreprise LAMBERT pour les travaux d'accessibilité de la salle des fêtes (côté rue du quart Goin) pour un montant de 3 373.13 € TTC et pour la réfection de la rue des Brenots pour un montant de 5 472 € TTC. Concernant les travaux annoncés pour le passage de la fibre optique, le Conseil demande à ce qu'il soit d'abord réalisé une expertise des réseaux souterrains de la rue du quart rouge avant de terminer la réfection de la voirie.
- Travaux Cure : Le Conseil valide le devis de l'entreprise Art Fermetures pour la pose d'une marquise pour le duplex (1 078 € TTC). M. le Maire donne également lecture d'un projet d'arrêté municipal permanent visant à réglementer le stationnement des véhicules sur le parking handicapé situé devant la Cure. Il précise qu'un marquage au sol sera à prévoir en complément de la signalisation verticale déjà en place. La municipalité sera intransigente avec tous les automobilistes qui gêneront l'accès à ce parking réservé.
- Atelier municipal : le Conseil valide les devis de l'entreprise LABORIER pour la réfection de l'électricité (4 552.41 € TTC).

La séance est levée à 21h36.

#### SIGNATURES

<b>Pouvoir à Mme DARRAS</b>		
<b>Jean-Pierre BECK</b>	<b>Alexandre CZECH</b>	<b>Elodie PHILIPPON</b>
<b>Sylvain BERTHIER</b>	<b>Sophie DARRAS</b>	<b>Marinette PUECH</b>
<b>EXCUSÉ</b>		
<b>Victor BONNOT</b>	<b>Sébastien LE DARD</b>	<b>Marc ROBERT</b>
<b>Christian CRETIN</b>	<b>Magali MULLER</b>	